

## **Procès-verbal Séance Conseil Municipal du 30 juin 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard SOUL, Maire de Domfront en Poiraise.

**Présents** : MM Soul, Dromer, Grippon, Heuzé, Pothé, Montecot, Davy, Gouault, Moisseron, Havard, Hamache, Hergault, Besnard, Leveque, Remon, Moquet, Forêt, Leray, Corbeau, Hamelin, Picault, Languedoc, Jourdan, Goupil, Rousselet, Liot, Gobé, Paris, Vincent, Pinchon, Moreau, Daguet, Gérard.

**Absents** : MM Folliot, Piednoir, Evandre, Lequest, Guérin, Gautier, Delente, Aulair, Dumesnil.

**Pouvoirs** : Mme Tallonneau à Mr Dromer, Mme Leroux à Mr Davy, Mme Aumont à Mme Corbeau, Mme Lozivit à Mme Lévêque, Mme Laurent à Mme Rousselet, Mme Lesellier à Mr Havard, Mr Lecorps à Mr Grippon, Mr Margerie à Mme Pothé, Mme Lecrosnier à Mr Vincent.

-----

Madame Lévêque Marie-Claire a été élue Secrétaire de Séance.

### **Election des Délégués et des Suppléants du Conseil Municipal pour l'Election des Sénateurs**

Monsieur le Maire a ouvert la séance et a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal présents, et a constaté que la condition du quorum était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé que le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés, à savoir, Monsieur Hamache Serge et Monsieur Dromer Joël, et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, à savoir, Madame Goupil Tatiana et Monsieur Moisseron Franck, présents à l'ouverture du scrutin.

Monsieur le Maire a également rappelé le mode de scrutin et le déroulement du scrutin.

### ***Election des délégués et des suppléants – 1<sup>er</sup> tour de scrutin***

Monsieur le Président a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder, sans débats, au scrutin suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, à l'élection de 19 délégués et de 6 suppléants.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom a déposé son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 42

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

### ***Proclamation des résultats du scrutin***

| <b>TITRE DE LA LISTE</b>               | <b>SUFFRAGES OBTENUS</b> | <b>MANDATS DE DÉLÉGUÉS</b> | <b>MANDATS DE SUPPLÉANTS</b> |
|--|--------------------------|----------------------------|------------------------------|
| <b><i>DOMFRONT EN POIRAIE UNIS</i></b> | 42                       | 19                         | 6                            |

### ***Proclamation des élus***

Ont été proclamés **délégués** :

Monsieur SOUL Bernard

Madame TALLONNEAU Sylvie

Monsieur DROMER Joël

Madame HEUZÉ Chantal

Monsieur GRIPPON Roger

Madame POTHÉ Michelle  
Monsieur FOLLIOT Marcel  
Madame LEROUX Aurélie  
Monsieur MONTECOT Jacky  
Madame GOUAULT Françoise  
Monsieur DAVY Bernard  
Madame BESNARD Annick  
Monsieur HAVARD Yves  
Madame LEVEQUE Marie-Claire  
Monsieur HERGAULT Christian  
Madame GOUPIL Tatiana  
Monsieur PICAULT Vincent  
Madame ROUSSELET Cécile  
Monsieur VINCENT Ludovic

Ont été proclamés **suppléants** :

Monsieur HAMACHE Serge  
Madame CORBEAU Nadine  
Monsieur MOQUET Pierrick  
Madame PINCHON Isabelle  
Monsieur HAMELIN Stéphane  
Monsieur GOBÉ Mickaël

La séance est levée à vingt heures.

-----oooOOooo-----

Signature du Secrétaire de Séance,

LEVEQUE Marie-Claire,